

Avis de constitution

SOCIETE « VIRAL EVENTS EXPERTISE » en abrégé « VEE »

Siège Abidjan, BINGERVILLE VILLA 8 SCI LES
PLAINES, Lot 56, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Fév 2024, et enregistrés à ABOBO le 16 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIRAL EVENTS EXPERTISE » en
abrégé « VEE »

Objet : - L'organisation de manifestations, de spectacles et d'évènements à caractère socioculturels ;
- Le conseil dans le domaine de l'évènementiel et du divertissement ;
- La gestion de lieux de spectacle ;
- Le conseil et le développement ;
- Le marketing opérationnel ;
- La communication opérationnelle ;
- La production audiovisuelle ou de divertissement d'une manière générale ;
- Le conseil en relations publiques ;
- Prestation de Services divers.

La participation directe ou indirecte de la société à toutes les activités ou opérations culturelles, sous quelque forme que ce soit, dès, lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires achat de titres ou de droits sociaux, fusion, scission, alliance et autrement. Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, BINGERVILLE VILLA 8 SCI LES
PLAINES, Lot 56, Ilot 32

Dirigeant(s) M SIB SANSAN DIEUDONNE (COGÉRANT), M
TANOHO NOEL PETEY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02724 du 06/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33596/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

